


- LEGENDE**
- UA Centre urbain ancien
 - UC Zone urbaine de construction individuelle à proximité du centre
 - UD Habitat pavillonnaire en zone rurale et littorale
 - UE Zone destinée aux équipements
 - UP Zone réservée aux activités portuaires
 - UT Zone d'équipements touristiques
 - UY Zone d'équipements artisanaux et commerciaux
 - UPr, UCar, UCcr : Secteurs soumis à risque de submersion marine
 - 1AU Zone à urbaniser réglementée à vocation principale d'habitat, ouverte à l'urbanisation sous réserve d'un schéma d'aménagement
 - 2AU Zone à urbaniser stricte à vocation principale d'habitat subordonnée à une procédure d'ouverture à l'urbanisation
 - AUC: future zone UC
 - AUd: future zone UD
 - A Zone agricole
 - N Zone naturelle
 - NL Espaces et milieux littoraux remarquables
 - NB Bâtiments exclus des espaces remarquables
 - NE Zone réservée aux installations de traitement des eaux usées
 - NH Bâtiment non agricole au sein de l'espace rural
 - NM Zone de mouillage
 - NT Aire naturelle de camping
 - Site archéologique de type 2
 - Emplacement réservé
 - Espaces proches du rivage
 - Bande de 100m du littoral
 - Espace boisé classé à conserver
 - Eléments paysagers identifiés au titre de l'article L123-1.7° CU
 - Zone humide identifiée au titre de l'article L151-23 CU
 - Site archéologique de type 1
 - Cheminement piéton à conserver ou à créer au titre de l'article L123-1.7° CU
 - Marge de recul inconstructible vis-à-vis des routes départementales
 - Accès nouveau interdit sur la RD 786
 - Accès à titre indicatif
 - Tracé indicatif de voirie

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE



Locquémeau



Débat sur le P.A.D. organisé au sein du Conseil Municipal le :	6 novembre 2003
P.L.U. arrêté le :	27 avril 2006
P.L.U. approuvé le :	27 septembre 2007
Modification simplifiée n°1 approuvée le :	12 octobre 2009
Modification n°2 approuvée le :	14 juin 2011
	20 mars 2017

L'ATELIER URBAIN
Urbanisme et aménagement
4 rue Ampère - BP30255 - 22300 LANNION
contact@atelierurbain.fr

Echelle: 1/2500"

3.2

Plan établi après assemblage des feuilles cadastrales
Document non contractuel